

Réunion du 5 février 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Procuration(s) : Madame Marie-Paule LEHMANN ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne WOLF

Excusé(s) :

Absent(s) :

Rapporteur : Madame Isabelle DOLLINGER

**N° CD/2016/23 - - Aménagement et urbanisme 135**  
**Avis du Conseil Départemental sur le projet de Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) arrêté du SIVOM de Schweighouse-sur-Moder et Environs**

Après en avoir délibéré, et pris connaissance des dispositions du projet de Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) du SIVOM de Schweighouse sur Moder et Environs, le Conseil Départemental relève que ses orientations s'inscrivent en cohérence avec les enjeux et missions départementales.

Concernant l'outil des « Espaces boisés classés » - EBC utilisé dans le PLUi, il souhaite appeler l'attention du SIVOM sur cette disposition qui peut s'avérer très contraignante, et difficilement compatible avec les impératifs de gestion et d'entretien des routes.

C'est pourquoi, le Département propose au SIVOM de retirer les « Espaces boisés classés » inscrits aux plans de zonage le long de certaines routes départementales.

Concernant le développement de l'habitat à Schweighouse-sur-Moder, le Département confirme son accompagnement pour la mise en œuvre des projets en faveur du développement du logement aidé, au travers notamment de ses ressources et outils de conseil, d'ingénierie ou de financement, en particulier le quartier plus 67 multi-sites (quartier Krautgarten, Haslen, résidence senior, etc.).

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité  
Champ5  
Président

Le Président,  
Frédéric BIERRY

